

84 ans, handicapé expulsé mais pas relogé... ben oui c'est pas un migrant !

écrit par Christine Tasin | 10 mai 2024



Atteint de deux cancers, l'octogénaire est en situation de mobilité réduite. / AFP - KENZO TRIBOUILLARD



Atteint de deux cancers, l'octogénaire est en situation de mobilité réduite. / AFP - KENZO TRIBOUILLARD

L'histoire se passe dans les Hautes-Alpes, à Puy-Sanières.

Une vingtaine de gendarmes (il fallait au moins ça !) ont passé par la fenêtre Claude F qui se cramponnait à sa chaise et ne voulait pas sortir. Et hop ! Une nuit dans un logement d'urgence (quelle générosité, monsieur le Préfet !) et, depuis, **cet homme handicapé, souffrant de 2 cancers, vit... dans sa voiture !**

La Préfecture se défend en disant que Claude F n'a pas fait les démarches nécessaires pour demander et obtenir un logement d'urgence. Ben voyons !

Je ne savais pas que tous les migrants, MNA ou dans la force de l'âge qui passent par les passoires que sont devenues nos frontières faisaient des demandes aux Préfectures pour bénéficier de logement en CADA, de l'aide d'associations dites humanitaires dont les dirigeants gagnent plus que Macron, et pourtant... hôtels et logements vides réquisitionnés sont légion. Sans parler des innombrables centres d'accueil, de transit... qui fleurissent un peu partout sur notre sol. Dois-je rappeler qu'à l'heure où les services d'urgence ferment les uns après les autres, que, pour avoir un médecin, il faut se lever de bonne heure ou bien aller dans une pharmacie complaisante qui met à disposition un ordinateur et aide à trouver un médecin en ligne, les migrants, eux, sont prioritaires, comme les détenus. Ils ont des médecins, que dis-je, des systèmes de santé dédiés qui leur permettent d'être pris en charge au moindre bobo. Et ils ont les hébergements d'office, eux !

Le fameux « en même temps » de Macron, d'un côté on laisse crever/on fait crever les Français, de l'autre côté on sort l'argenterie pour ceux qui s'imposent chez nous.

Je ne sais rien de l'histoire personnelle de Claude F qui l'a amené à être expulsé de sa maison par une vingtaine de policiers, et ce n'est pas le sujet.

Une vingtaine ? C'est ce qu'il dit. Un handicapé, malade,

sans armes, c'est si compliqué que cela de s'emparer de lui, qu'il faille mobiliser plus d'hommes que pour Merah ? On avait appris que, pour un Merah, un Kouachi, ingambes, il fallait 17 policiers pour en assurer la filature. Eh bien, pour un vieillard impotent, il en faut 20 ! Sans rire ! Qu'est-ce qu'ils doivent se marrer, les dealers et autres voleurs arrêtés et relâchés dans la nature chaque jour !

Tout ce que l'on sait de l'histoire de Claude F, c'est une banale histoire de divorce qui se passe mal, et qui amène son ex-épouse à gagner après des lustres de procès la propriété entière de la maison où vit Claude. Je ne parlerai pas de la justesse ou pas du verdict ni de l'arrêté d'expulsion. Peu importe en l'occurrence.

Je ne parle ici que des fameux « droits des migrants » qui ont remplacé les « droits de l'homme », le souchien n'est plus considéré comme un homme a priori. C'est typique de tous les pays conquis ou en voie d'être conquis par l'islam. Cela s'appelle le djihad. Il y a les protégés et il y a les autres, juste bons à travailler et essuyer des coups de la part de leurs nouveaux maîtres. Et ceux-là n'ont droit à rien. Les assistantes sociales ont trop à faire avec « les autres » et les « cas sociaux » qui pullulent en ce pays ?

Le Maire de Puy-Sanières est choqué lui aussi, qu'il n'y ait aucune offre de relogement d'urgence pour Claude F. Mais a-t-il cherché ? A-t-il mobilisé ? Les assistantes sociales ont trop à faire avec « les autres » et les « cas sociaux » qui pullulent en ce pays ?

La Préfecture ? Ab ben, il fallait que Claude demande ce dit logement d'urgence. Il ne l'a pas fait, donc circulez, il n'y a rien à voir ! Nul n'est censé ignorer la loi et encore moins la jungle des règlements et processus inventés par des fonctionnaires pervers obéissant à des fous payés pour nous compliquer la vie.

Le résultat : un handicapé de 84 ans, gravement malade, vit dans sa voiture... La honte en ce pays. Pas une assistante sociale sur le pont ? Je ne parle évidemment pas des associations, les nôtres ne les intéressent pas, elles partagent avec la Macronie la haine des nôtres.

Voir aussi
<https://www.economiamatin.fr/immobilier-expulsion-handicape-oc-togenaire>

<https://www.ladepeche.fr/2024/05/09/je-me-suis-tenu-a-la-chaise-claude-84-ans-handicape-et-malade-a-ete-expulse-par-la-fenetre-de-son-logement-11940484.php>

Je vous invite, amis lecteurs, à appeler la Mairie et le Préfet pour leur rappeler l'existence de Claude F.

Mairie de Puy-Sanières [04 92 43 38 88](tel:0492433888)

Préfecture des Hautes-Alpes [04 92 40 48 00](tel:0492404800)